

MOBILISEZ-VOUS POUR



L'usage du numérique est utile, souvent indispensable, dans la vie quotidienne. Le Département de la Charente-Maritime fait, de l'accès de tous au numérique, une de ses priorités et s'engage à faciliter les usages numériques de chacun.

En lien avec le Programme national « Société Numérique », le Département déploie, sur son territoire, des « pass numériques » permettant de payer des services de médiation numérique. Les détenteurs de ces pass peuvent ainsi accéder gratuitement à des séances collectives ou individuelles d'accompagnement aux outils informatiques et à l'usage du numérique.

Accompagner les Charentais-Maritimes vers l'autonomie numérique, en les rapprochant de structures qualifiées, est tout l'enjeu de ce dispositif. »

Dominique BUSSEREAU

Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France
Ancien Ministre

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de vos missions, vous êtes sollicité par des publics en difficulté avec l'informatique ou vous identifiez des personnes qui auraient besoin d'être aidées dans leurs usages numériques ?

Vous souhaitez leur proposer des solutions ?

Vous pouvez leur faire bénéficier de Pass numériques offerts par le Département pour accéder à un accompagnement aux usages numériques.

Pour cela, devenez « structure relais » !

LE RÔLE DES STRUCTURES RELAIS

1 Un citoyen se présente à l'accueil d'une structure...



À NOTER

Il est demandé aux structures relais, quand cela est possible, de faire le lien, en présence du bénéficiaire du pass, avec le lieu de médiation numérique pour la prise du premier rendez-vous.



2 L'interlocuteur complète alors le « bon pour un carnet Pass numérique offert »...

et le remet au citoyen en lui indiquant la structure de médiation numérique proche de chez lui.

3 Le citoyen se rend dans une structure de médiation numérique...

qui lui remet un carnet de 10 pass et qui va l'accompagner pendant plusieurs séances individuelles ou collectives.



INTÉRESSÉ POUR DEVENIR STRUCTURE RELAIS ?

Inscrivez-vous ICI

<https://la.charente-maritime.fr/inclusion-numerique>

et recevez le kit « Pass numérique » du Département (affiches et dépliants pour orienter les personnes)

Retrouvez la liste des lieux de médiation numérique labellisés Pass numérique dans le dépliant joint à ce courrier ainsi que sur la carte régulièrement mise à jour disponible sur le site Internet du Département <https://la.charente-maritime.fr/Internet-besoin-daide>

la
Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT

ÉTAPE 2

BON POUR UN CARNET PASS NUMÉRIQUE OFFERT À

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :

LE PASS NUMÉRIQUE EST À RETIRER À
(nom de la structure de médiation numérique) :

Adresse :

Téléphone :

Premier rendez-vous fixé oui non
Si oui, le à h

Nom, signature et cachet de la structure relais _____
Signature du bénéficiaire du pass _____

LE PASS NUMÉRIQUE !

PASS NUMÉRIQUE

Demandez-le, IL EST OFFERT

OSEZ INTERNET !



AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME OSEZ INTERNET !

0809 540 017

(prix d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



charente-maritime.fr
Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9
Tél. 05 46 31 70 00



+ d'infos sur charente-maritime.fr



Vous souhaitez réaliser vos démarches en ligne, naviguer sur Internet, échanger des mails avec votre famille, vos amis... ou encore apprendre à utiliser un ordinateur ?

Le Département de la Charente-Maritime lance LE PASS NUMÉRIQUE

Il vous permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique dans un lieu labellisé proche de chez vous.



COMMENT OBTENIR VOS 10 PASS EN 2 ÉTAPES ?

ÉTAPE 1

Répondez au questionnaire avec votre interlocuteur (Mairie, CCAS, Association, accompagnateur social...), afin d'adapter au mieux la réponse à vos besoins.

ÉTAPE 2

Remettez-lui ce questionnaire et il vous orientera vers la structure la plus proche de chez vous.

Présentez-vous à la structure que l'on vous aura indiquée. C'est elle qui vous remettra votre carnet Pass Numérique et vous pourrez ensuite commencer votre accompagnement en toute sérénité.

BIENVENUE DANS LE MONDE NUMÉRIQUE !

LES LIEUX LABELLISÉS PASS NUMÉRIQUE

1 Atouts et Compétences

☎ 05 46 97 51 42
✉ contact@atouts-competences.fr
Contact : Sandra PIMENTA
La Rochelle, Marennes, Saintes, Jonzac, Saint Jean-d'Angély

Accompagnements collectifs

2 Club Informatique de Vaux-sur-Mer

1 rue Aigue Marine - 17640 Vaux-sur-Mer
☎ 05 46 38 83 97 ✉ contact@civsm.fr

Accompagnements collectifs

3 Accalys

☎ 06 30 38 29 06 ou 06 30 07 90 59
✉ dbarbier@accalys.fr

Contact : Dominique Barbier
Jonzac et ses alentours

Accompagnements individuels et collectifs

4 Mon assistant numérique

☎ 06 43 66 25 51 / 05 86 22 02 93
✉ fabienravaud@pratimedia.fr

De 8h à 20h. Contact : Fabien RAVAUD
Rochefort et Aigrefeuille

Accompagnements collectifs

5 Collectif Ensemble pour une Maison Solidaire

1 Esplanade du 6^{ème} Régiment d'Infanterie
17100 Saintes

☎ 05 46 74 56 98

Accompagnements individuels

6 Espace Culturel Le Palace

Rue des 3 frères Nadeau - 17700 Surgères
☎ 06 71 41 93 68 / 05 46 07 14 30

✉ lepalacemultimedia@gmail.com

Contact : Nicolas ARNAUD

Accompagnements individuels et collectifs

7 Centre Social Saint Eloi-Beauregard

40 Rue Basse de Saint-Eloi - 17000 La Rochelle
☎ 05 46 34 33 11

✉ numerique.sainteuloibeuregard@gmail.com
Contact : Nathan Vital Anselmo

Ouvert le lundi de 14h à 18h et du mardi au
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,

Accompagnements individuels et collectifs

8 Centre Social Cantonal Espace Mosaïque

27 rue de Benon - 17170 Courçon

☎ 05 46 01 94 39 ✉ cs.courcon@wanadoo.fr

Contact : Pauline BORDESSOULES

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Accompagnements individuels et collectifs

9 Centre Social et Culturel Christiane Faure

41 rue Thiers - 17000 La Rochelle

☎ 05 46 41 06 73

✉ accueil@christianefaure.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h45 à 18h30

Accompagnements individuels et collectifs

10 Centre Social et Culturel Tasdon, Bongraine, Les Minimes

1 allée Marie-Claude Memon - 17000 La Rochelle

☎ 05 46 44 24 08 ✉ cstblm@gmail.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h30

Accompagnements collectifs

11 Informatique Club Angérien

12 place du 18 juin 1940 - 17400 Saint-Jean
d'Angély

☎ 05 46 32 12 71 ou 06 84 15 15 79

✉ icange@orange.fr

Contact : Serge MASSE

Accompagnements collectifs

12 Net SOLIDAIRE

Mireuil : 14 bis avenue
des grandes varennes

Villeneuve : 30 avenue Billaud Varenne
17000 La Rochelle

☎ 05 16 59 00 60

✉ mediateurs@netsolidaire.org

Accompagnements individuels et collectifs

13 Médiathèque de Saint-Genis-de-Saintonge

6 route de Jonzac
17240 Saint-Genis-de-Saintonge

☎ 05 46 49 85 53

Accompagnements collectifs

14 Centre Social Le CAP

20 avenue du Général De Gaulle
17430 Tonny-Charente

☎ 05 46 88 74 12

✉ cap.cs@wanadoo.fr

Contact : Emmanuel GARCIA

Accompagnements collectifs

15 FACIL'WEB17

☎ 06 13 97 64 31

Contact : Yann NAGA

Royan et ses alentours

Accompagnements collectifs

16 Association Boiffiers Bellevue

Saintes :

- quartier des Boiffiers
15 Bis Cours Pierre Henri Simon
- Maison de Quartier de Bellevue
Rue des Câtives

Gémozac : salle Jean-Pierre Rolland.

☎ 05 46 74 13 96 ou 05 17 28 31 51

✉ asl.boiffiers@orange.fr

Contact : Sylvie LUCAS

Accompagnements individuels et collectifs

Carte des lieux labellisés régulièrement mise à jour
sur le site Internet du Département
<https://la.charente-maritime.fr/internet-besoin-daide>

D'autres lieux sont progressivement labellisés.
Pour connaître les nouveaux
lieux près de chez vous,
vous pouvez appeler le

☎ 0809 540 017



QUESTIONNAIRE

ÉTAPE
1

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS ET ÉVALUEZ VOS BESOINS

Vous sentez-vous à l'aise pour utiliser un ordinateur ? oui non

Avez-vous une adresse mail et l'utilisez-vous facilement ? oui non

Réalisez-vous seul(e) vos démarches en ligne ? oui non

Avez-vous déjà rédigé et mis en forme un courrier ? oui non

Naviguez-vous sur Internet et faites-vous des recherches sur Internet ? oui non

Savez-vous stocker et organiser vos documents pour les retrouver ? oui non

Comptez le nombre de réponses : OUI NON

Vous avez au moins une réponse "NON" ?

Poursuivez ce questionnaire :

Etes-vous prêt à vous rendre dans une structure de médiation numérique ? oui non

Etes-vous prêt à suivre plusieurs séances d'accompagnement au numérique ? oui non

Si vous avez répondu oui aux 2 questions précédentes

1 Remettez ce questionnaire à l'interlocuteur qui vous l'a remis (Mairie, CCAS, Association, accompagnateur social...).

2 Une fois l'étape 2 « Bon pour 1 carnet Pass numérique offert » (au verso) complétée par votre interlocuteur, **PRESENTEZ-VOUS** dans la structure la plus proche de chez vous et commencez votre accompagnement en toute sérénité.